

est certain que les traits caractéristiques de ces deux sous-dialectes, le valaque et le moldave, sont dûs surtout à des lois internes de développement différentes pour ces deux pays, principalement du fait de la division des Roumains en deux organisations politiques distinctes : la Valachie et la Moldavie.

Mais la constitution des autres sous-dialectes, celui du Banat, celui de la région du Criş et celui du Maramureş, est due en grande partie aux influences étrangères signalées plus haut. On ne peut douter du fait que sans ces influences la structure dialectale de la langue roumaine de ces régions eût été autre.